

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° M21- 069411

- Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4836 Société : 119346
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : MARZAGUI Mustapha
 Date de naissance : 1/1/1948
 Adresse :
 Tél. : 0136859909 Total des frais engagés : 1795,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :
 Date de consultation : 31/5/2022
 Nom et prénom du malade : MARZAGUI MUSTAPHA Age :
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie : PNEUMOPATHIE INFECTIEUSE
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le :
 Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31/05/2022	C		300 DM	<i>Dr. Laila BERNY</i> Pneumo-Phthisiologue 264, Bd. Mokhtar Ben Ahmed El Guazouli Hay Ouds, Sidi Berroussi Casablanca 203 Fix 0522 75 46 46 URG: 0679 93 03 84

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE AL FAYDIA</i> Quartier Al Ouds Sidi Bernoussi Rue 2 N° 116 Bloc (C) DR. HICOU LAILA	31/05/2022	1495,70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A	M	PC	IM	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

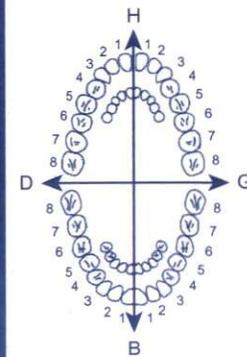
Veillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H		G	
25533412	21433552		
00000000	00000000		
D		B	
00000000	00000000		
35533411	11433553		



(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

Coefficient DES TRAVAUX <input type="text"/>
MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
DATE DU DEVIS <input type="text"/>
DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Lamia BERNY
PNEUMOLOGUE



الدكتورة لمياء برني
إختصاصية في أمراض الجهاز التنفسي

Ancien interne des hôpitaux universitaires de Strasbourg - France
Diplômé de la faculté de Médecine et de pharmacie de Casablanca

طبيبة داخلية بالمستشفيات الجامعية بستراسبورغ الفرنسية
خريجة كلية الطب والصيدلة جامعة الحسن الثاني بالدار البيضاء

Asthme - Allergies - Tests Allergologiques
Pathologie du sommeil - Tabacologie et sevrage tabagique
Explorations fonctionnelles respiratoires - Bronchoscopie
Maladies Professionnelles

الربو - الحساسية - اختبارات الحساسية
أمراض النوم - الإقلاع عن التدخين
فحص وظائف الرئة - الفحص بالمنظار
الأمراض المهنية

1495,30

ORDONNANCE

31/05/2022

M. Mustafa Marzouq

5x.116,30

1) Oroken 200mg S.V

1 - 0 - 1

1 pcd 21 jours

4x74,80

2) Sepcea 500mg S.V

1 - 0 - 1

1 pcd 21 jours

5x51,00

3) Brucolibet 800 S.V

1 - 1 - 1

1 pcd 21 jours

6x60,00

4) Entocogomine S.V

1 - 1 - 1

1 pcd 21 jours

264. Boulevard Mokhtar Ben Ahmed El Guernaoui, Hay El Ouds, Sidi Bernoussi - Casablanca
(2ème étage) - Email: drlamiaberny@gmail.com - Tél.: 0522 75 48 48 - Urgences : 06 79 93 03 88

264 شارع السخار بن أحمد الكرنوي، حي القدس، البرنوصي، الدار البيضاء (الطابق الثاني)

المستعجلات : 06 79 93 03 88 - الهاتف : 0522 75 48 48 - الإيميل : drlamiaberny@gmail.com

PHARMACIE GHOFRANE
DR. HADJOUALHA
Rue 2 N° 116 Bld (C)
Quartier Al Oud Sidi Bernoussi
Casablanca
0679 93 03 88

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Enterogermina 2 milliards
susp b 10 fl 5 ml
P.P.V: 60,00 DH
118001 081653

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Enterogermina 2 milliards
susp b 10 fl 5 ml
P.P.V: 60,00 DH
118001 081653

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Enterogermina 2 milliards
susp b 10 fl 5 ml
P.P.V: 60,00 DH
118001 081653

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Enterogermina 2 milliards
susp b 10 fl 5 ml
P.P.V: 60,00 DH
118001 081653

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Enterogermina 2 milliards
susp b 10 fl 5 ml
P.P.V: 60,00 DH
118001 081653

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Enterogermina 2 milliards
susp b 10 fl 5 ml
P.P.V: 60,00 DH
118001 081653

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Oroken 200 mg, cp, pel b
P.P.V: 116,30 DH
118000 061069

51,00

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Oroken 200 mg, cp, pel b
P.P.V: 116,30 DH
118000 061069

LOT: 05822005
PER: 02/2025
PPV: 74,80 DH
74,80

51,00

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Oroken 200 mg, cp, pel b
P.P.V: 116,30 DH
118000 061069

LOT: 05822005
PER: 01/2025
PPV: 74,80 DH
74,80

51,00

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Oroken 200 mg, cp, pel b
P.P.V: 116,30 DH
118000 061069

LOT: 05822005
PER: 02/2025
PPV: 74,80 DH
74,80

51,00

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Oroken 200 mg, cp, pel b
P.P.V: 116,30 DH
118000 061069

LOT: 05822005
PER: 01/2025
PPV: 74,80 DH
74,80

51,00